

16.06.2006 - 14:00 Uhr

## La fusion de Sanitas et de Wincare est sous toit: Nouveau partenariat de distribution avec Winterthur Assurances

Zurich (ots) -

Avec les approbations par les autorités compétentes, la fusion de Wincare et de Sanitas est juridiquement valable. En même temps, Sanitas conclut un accord de partenariat avec Winterthur Assurances pour la distribution de produits d'assurance maladie.

Le 13 mars 2006, Sanitas et Winterthur Assurances se sont accordées sur la reprise par Sanitas de Wincare Assurances SA et de Wincare Assurances complémentaires SA, ainsi que du portefeuille d'assurance maladie individuelle et d'assurance accidents individuelle. Avec les approbations de la Commission de la concurrence (Comco) et de l'Office fédéral des assurances privées (OFAP), la reprise de Wincare et de l'assurance de personnes individuelle de Winterthur Assurances entre en vigueur rétroactivement au 1er janvier 2006. Sanitas devient ainsi un des leaders parmi les assureurs maladie en Suisse et totalise plus de 900'000 assurés et un volume de primes d'environ 2.2 milliards de francs.

En même temps, Sanitas et Winterthur Assurances signent un accord de coopération pour la distribution. Ainsi, Sanitas accède désormais à un réseau de 6000 collaborateurs du Service Externe et améliore sa position de principal partenaire d'assurance maladie de l'assurance privée.

Cette information aux médias est également disponible sur [www.sanitas.com](http://www.sanitas.com).

Contact:

Dr Isabelle Vautravers  
porte-parole  
Tél. +41/44/298'62'96  
Mobile +41/79/641'25'78  
Fax +41/44/298'62'50  
E-Mail: [isabelle.vautravers@sanitas.com](mailto:isabelle.vautravers@sanitas.com)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005121/100511341> abgerufen werden.